

## Demande d'annulation du permis de conduire et de la police d'assurance

J'ai obtenu un permis de conduire et (ou) une police d'assurance dans une autre administration et je vous envoie cet avis pour demander l'annulation de mon permis de conduire et (ou) de ma police d'assurance du Manitoba.

Mes renseignements sont indiqués ci-dessous.

<b>No de client de la Société d'assurance publique du Manitoba :</b>	
<b>No de permis de conduire du Manitoba :</b>	
<b>Nom :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>Ville :</b>	
<b>Province et code postal :</b>	

Veuillez remplir cette section seulement si vous désirez que votre **police d'assurance automobile du Manitoba soit annulée immédiatement** :

<b>No de téléphone pendant la journée :</b>	
<b>No de plaque d'immatriculation du Manitoba ou numéro de police :</b>	
<b>Année, marque, modèle et numéro de série du véhicule du Manitoba :</b>	

J'ai inclus une copie du permis de conduire et (ou) de la police d'assurance de ma **nouvelle administration**. Cette copie doit être fournie pour que la date d'annulation soit rétroactive à la date d'entrée en vigueur de vos nouveaux documents.

**Signature**

**Date**

Envoyer cette demande signée par courrier ou par télécopieur à :

Société d'assurance publique du Manitoba  
Services spéciaux du régime Autopac de base  
C.P. 6300  
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A4  
**Télécopieur : 1-877-776-9060**